

BULLETIN DE NOUVELLES

Agences de placement à but lucratif | Ratios infirmier(ère)-patient(e)s |

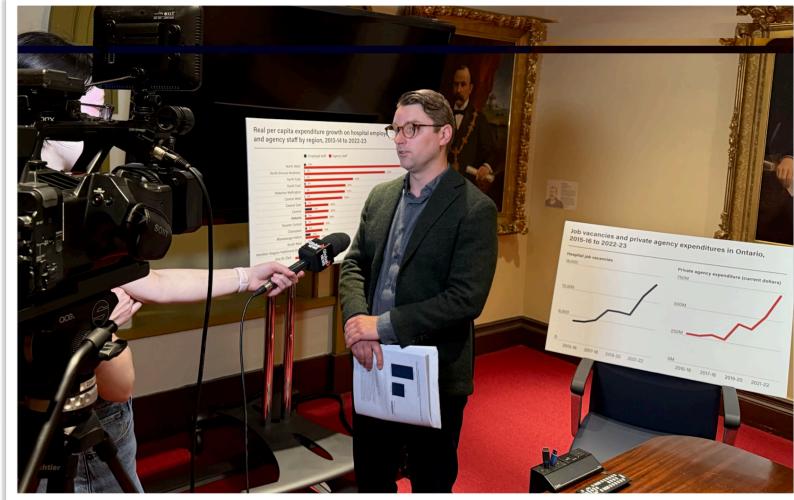
Leonora Foster, section locale 2816

Le SCFP lutte contre des propositions visant à limiter les manifestations à l'extérieur des hôpitaux et des établissements de SLD à Toronto et à Ottawa

Les conseils municipaux de Toronto et d'Ottawa ont déposé des projets de loi qui limiteraient les manifestations devant des établissements. Les avocats du Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario-SCFP ont envoyé des lettres aux deux conseils municipaux pour exiger que les projets de loi soient retirés.

À Toronto, le règlement a été modifié pour retirer les restrictions quant aux droits de faire du piquetage devant les hôpitaux et les établissements de SLD. Mais ces restrictions demeurent dans le projet de loi d'Ottawa.

Les policiers ont le pouvoir d'accuser/d'arrêter les personnes qui font preuve de violence ou de harcèlement ou qui bloquent des accès. Les droits des travailleuses et travailleurs de la santé de faire la grève et de refuser un travail dangereux sont limités. Manifester contre les compressions budgétaires du gouvernement est un des quelques leviers dont nous disposons pour exercer des pressions.



Andrew Longhurst, chercheur du Centre canadien de politiques alternatives, prenant la parole à Kingston, le 16 mai, au sujet des agences de dotation en personnel à but lucratif

Les hôpitaux ont versé 9,2 milliards de dollars sur dix ans aux agences de placement à but lucratif d'infirmier(ère)s et de personnel

Selon un rapport publié par le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) le 12 mai dernier, les hôpitaux de l'Ontario ont versé un total combiné de 9,2 milliards de dollars aux agences de placement d'infirmier(ère)s et d'autres membres du personnel au cours de la période de dix ans s'étant terminée en 2023. Le Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario a commandé l'étude.

Les salaires horaires versés par les hôpitaux aux infirmier(ère)s, PSSP et autres travailleuses et travailleurs étaient jusqu'à trois fois plus élevés, mais cette générosité ne s'est pas manifestée à l'égard de leurs propres membres du personnel qui étaient en négociation contractuelle.

Le CCPA a demandé au gouvernement de Doug Ford d'éliminer progressivement le recours aux agences de placement d'infirmier(ère)s à but lucratif d'ici trois ans, comme l'a fait le Québec. La ministre de la Santé de l'Ontario a rejeté cette suggestion.



Leonora Foster, présidente de la section locale 2816 du SCFP, remporte le prix Justice raciale du SCFP

Leonora Foster, présidente de la section locale 2816 du SCFP, a remporté le prix Justice raciale du SCFP-Ontario en reconnaissance de la campagne de sa section locale, campagne qui dure depuis trois ans, afin de faire en sorte que l'hôpital pour enfants (Hospital for Sick Children) soit couvert par le Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP).

Le SickKids est le seul hôpital de l'Ontario qui ne cotise pas au HOOPP. Les pensions de retraite du personnel du SickKids sont beaucoup moins élevées que celles du personnel travaillant dans d'autres hôpitaux.

Dans le cadre de la campagne, il y a eu des rassemblements, du lobbyisme, des publicités et des alliances avec le SEFPO et l'AIIO, ainsi que la Coalition of Black Trade Unionists.

De plus, Leonora s'est récemment vu décerner un prix de militante de l'année dans le cadre du Congrès du Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario.

Nous sommes plus forts ensemble

Le NPD dépose à nouveau un projet de loi demandant des ratios infirmier(ère)-patient(e)s dans les hôpitaux de l'Ontario

Le 14 mai, France Gélinas, porte-parole du NPD en matière de santé, a déposé à nouveau un projet de loi afin d'exiger que les hôpitaux de l'Ontario mettent en place des ratios infirmier(ère)-patient(e)s. La Colombie-Britannique et la Californie, entre autres endroits, ont de tels ratios en place.

L'expérience avec les ratios infirmier(ère)-patient(e)s est que le taux de décès diminue chez les patient(e)s, que les résultats s'améliorent chez les patient(e)s, que la satisfaction des infirmier(ère)s augmente et que le maintien en poste des infirmier(ère)s augmente.

C'est la marche à suivre pour régler les charges de travail dans les unités de soins.



Erin Ariss, présidente de l'AIIO, Diane Martin, directrice générale de WeRPN, et Angela Hodgson (gauche), présidente du Comité des IAA du CSHO et présidente de la section locale 1974, au moment où le projet de loi sur des ratios infirmier(ère)-patient(e)s a été déposé à nouveau